



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 14
(Hebdomadaire)

le 4 avril 1979

Les "case canadese", exemple de coopération et de solidarité	1
La deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie s'est tenue récemment à Tokyo	3
Décès de Jean-Guy Cardinal	3
Énergie des vagues	3
Brian Peckford, nouveau premier ministre de Terre-Neuve	4
Émission de trois nouveaux timbres	4
Le Canada récupère une grande collection historique	4
Ventes de véhicules automobiles	4
De McGill au Manitoba	4
Plan d'action gouvernemental sur la condition féminine	5
En cette Année internationale de l'enfant, pensons à sa sécurité	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
La plus grosse turbine à gaz du monde?	8

Les "case canadese", exemple de coopération et de solidarité

En mai 1976, un tremblement de terre ravageait la région italienne du Frioul, située au nord-est de Venise. Le sinistre causa la mort de plus de 1 000 personnes, en laissant 150 000 autres sans-abri et détruisit un vaste patrimoine artistique, particulièrement dans les centres historiques de Gemona et de Venzone.

Le Canada, nouvelle patrie de nombreux émigrants de cette région, a financé la construction de 181 logements permanents répartis dans trois villes, ainsi que de deux hospices de vieillards dans deux autres.

Une journaliste qui a vécu quatre ans en Italie, Thérèse Rickman, a visité la région du Frioul deux fois; elle en a ramené le reportage suivant, publié dans Action 1978-1979, qui décrit une réalisation unique en son genre, fruit des efforts conjugués du Congrès national italo-canadien, de l'ACDI et des autorités municipales italiennes.

Les 29 et 30 avril 1978, une délégation canadienne assistait à l'inauguration officielle des habitations financées par le Canada dans cinq villes du Frioul.

L'une d'elles, Pinzano, est située dans les contreforts des Dolomites. Elle est d'une grande beauté au printemps. Comme les autobus transportant les visiteurs canadiens s'engageaient lentement dans le dernier tournant en épingle à cheveux, on pouvait voir clairement de la route les "case canadese" pavoisées de drapeaux canadiens et de rubans rouges et

blancs. Quel contraste avec ma première visite en janvier! On n'avait posé alors que deux fondations, et Pinzano avait l'air bien triste sous la pluie.

A Taipana, perchée dans la montagne près de la frontière yougoslave, nous avons été touchés de voir de jeunes fillettes agiter au bout de bâtons des drapeaux canadiens de fabrication artisanale, et nous avons tous été émus par les manifestations de gratitude et d'amitié qui nous étaient prodiguées à chaque arrêt.



Les habitants de Taipana expriment leur gratitude à M. Norman Cafik, ministre d'État au Multiculturalisme.

Delia Photo Studio

C'était ce jour...

Le Canada est l'un des douze pays qui signèrent, le 4 avril 1949 à Washington, le traité de l'Atlantique Nord et qui, un an plus tard, fondèrent l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'Organisation regroupe à présent 15 pays.

Le chef de la délégation canadienne, M. Normand Cafik, ministre d'État au Multiculturalisme, laissa transparaître son émotion dans ses discours, tandis que Mme Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être social, touchait la corde sensible en commençant son discours en italien par "cari amici" (chers amis). Quant à M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec, il abandonna son discours officiel pour répondre spontanément à l'accueil chaleureux des fonctionnaires italiens. Enfin, M. Dennis Timbrell, ministre de la Santé de l'Ontario, s'avouait très heureux de constater les progrès qu'avait fait la reconstruction depuis sa première visite quelque temps après le tremblement de terre.

Le Canada a répondu généreusement à l'appel lancé immédiatement après le désastre. Les Canadiens, et principalement ceux d'origine italienne, ont donné plus de \$2,5 millions, le gouvernement fédéral \$1,3 million, le gouvernement de l'Ontario \$500 000, le gouvernement du Québec \$75 000, la Colombie-Britannique \$42 000 et l'Alberta \$34 000.

En règle générale, la loi canadienne interdit à l'ACDI de venir en aide à des pays qui ne sont pas considérés comme étant "pauvres" selon les catégories internationales fondées sur le revenu par habitant. Dans le cas présent, le Parlement canadien autorisa la constitution d'un fonds de secours et de reconstruction de \$1 million, auquel sont venus s'ajouter par la suite \$300 000 supplémentaires.

Le Congrès national italo-canadien (NCIC) s'est vu confier la tâche d'administrer ces fonds, ainsi que les sommes recueillies par les associations italiennes de l'ensemble du Canada. Selon son président, M. Laureano Leone, "le projet du Frioul constitue un événement historique car c'est la première fois que toutes les associations italiennes ont l'occasion d'unir leurs efforts vers un but commun".

Aux dons en espèces — depuis la contribution de \$2,73 d'un petit garçon de Toronto qui avait cassé sa tirelire pour la circonstance jusqu'aux dons individuels de dizaines de milliers de dollars — il faut ajouter le temps et les services fournis par les membres du Comité organisateur qui ont veillé à faire respecter toutes les conditions stipulées dans les contrats.

Le sénateur Peter Bosa, membre du Comité et lui-même natif du Frioul, a expliqué que la décision de remplacer certaines des maisons détruites par le tremblement de terre a été prise à la suite

de consultations au Canada, de missions d'enquête au Frioul et de pourparlers avec les autorités locales.

Afin d'éviter les retards et de placer les maisons sous le contrôle des autorités locales, des actes de donation ont été signés à Udine, en avril 1977, par les représentants du NCIC et les maires des cinq villes concernées.

Les contrats ont été adjugés à des entreprises de construction dont le siège se trouve en Italie. Conçues par des architectes canadiens, les maisons sont du genre bungalow. Leurs fondations sont en béton armé parasismique et, par surcroît de précaution, chaque maison est construite sur une dalle de béton. Les murs sont faits de contreplaqué recouvert d'un enduit hydrofuge. La finition extérieure a l'aspect du stuc et les maisons sont peintes dans une gamme de tons allant de l'ambre clair au jaune. La construction à ossature de bois a suscité un intérêt considérable à l'échelle nationale, ce procédé n'étant pas usité en Italie. Les maisons canadiennes ont été les premiers logements permanents achevés dans la région dévastée par le tremblement de terre.

Outre les 30 maisons de Pinzano, 59 ont été construites à Forgaria et 92 à Venzone — où la plupart des habitations avaient été détruites ou endommagées par le séisme.

Quarante-cinq victimes du séisme vivent maintenant au foyer pour personnes âgées qui a été construit à Taipana avec les fonds canadiens. La résidence érigée à



Plus de 1 000 personnes furent tuées et 150 000 se retrouvèrent sans-abri.



Au lieu de construire une maison pour retraités, Bordano a choisi une résidence pour les vieillards et jeunes couples.

Bordano abrite personnes âgées et jeunes couples.

Immédiatement après le désastre, les sans-abri avaient été installés dans des campements de toile, remplacés depuis par des logements provisoires fournis par le gouvernement italien. Certains vivent chez des parents, d'autres sont logés dans des hôtels de centres de villégiature de la région. Les \$4,5 millions offerts par les Canadiens permettront de fournir des logements permanents à environ 1 000 personnes. Chacun sera logé selon ses besoins. Une veuve de 79 ans, Mme Maria Bira, est tout heureuse d'avoir obtenu une place à l'hospice de vieillards de Taipana. Sa maison avait été complètement détruite par le séisme et il ne lui restait que ses vêtements de nuit et une couverture. Quant à M. Pietro Collaviz, de Pinzano, il estime qu'il a deux fois plus de chance. En effet, il fut l'un des 700 sinistrés à trouver du travail sur le chantier dès le début du projet et il est maintenant installé avec sa famille dans "une vraie maison".

Les occupants paient à la municipalité un loyer symbolique proportionnel à leur situation financière. Tous ceux qui ont perdu leur maison dans le tremblement de terre ont droit à une compensation du gouvernement italien.

La réputation de courage des habitants de la région n'est plus à faire, comme le faisait remarquer le représentant du premier ministre Andreotti à la cérémonie d'ouverture, M. le sous-secrétaire Bres-sani, en ajoutant qu'ils étaient un exemple de courage pour tous les Italiens.

La deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie s'est tenue récemment à Tokyo

Le gouvernement du Canada et celui du Japon ont tenu, à Tokyo, du 13 au 15 mars, la deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie.

La délégation japonaise, dirigée par M. H. Miyazaki, sous-ministre aux Affaires étrangères, incluait des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances, du ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, du ministère du Commerce international et de l'Industrie, du ministère des Transports, du ministère de la Construction, de l'Agence de planification économique et de l'Agence des sciences et de la technologie. La délégation canadienne, dirigée par M. D.S. McPhail, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, incluait des représentants du ministère des Affaires extérieures, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du ministère des Finances.

Les deux délégations ont passé en revue la situation économique mondiale et les tendances économiques tant au Japon qu'au Canada. Elles ont affirmé l'importance d'une conclusion heureuse des négociations commerciales multilatérales parce qu'elles sont une contribution à un développement stable de l'économie mondiale. Dans ce contexte, elles ont souligné l'importance d'une conclusion satisfaisante de ces négociations entre les deux pays afin de renforcer la coopération bilatérale.

Les deux délégations ont passé en revue l'état de la coopération économique entre les gouvernements et entre les secteurs privés des deux pays depuis la première réunion du comité économique mixte. Elles ont pris acte de l'importance des relations économiques bilatérales et du besoin d'approfondir cette coopération commerciale et économique. Elles ont convenu de continuer les efforts bilatéraux à cet effet.

La délégation canadienne a noté les possibilités qui existent de développer encore plus les relations entre le Canada et le Japon, en tenant compte de l'évolution prévisible de la situation et des priorités générales affectant l'économie nationale des deux pays.

On a relevé, de plus, les possibilités d'investissements et de commerce ainsi que de coopération économique dans le

secteur manufacturier secondaire, de technologies spécialisées, des industries de transformation à forte utilisation d'énergie et de valeur ajoutée, de l'énergie et des ressources minérales, des pêcheries et des produits de consommation.

La délégation japonaise, tout en se référant à la structure complémentaire du commerce et des relations économiques des deux pays, a souligné que le marché japonais était devenu plus ouvert que jamais et qu'il est un marché en expansion pour les produits manufacturés. Elle a aussi souligné que l'attrait de ce marché deviendrait plus évident au fur et à mesure que les efforts canadiens à l'exportation seront intensifiés.

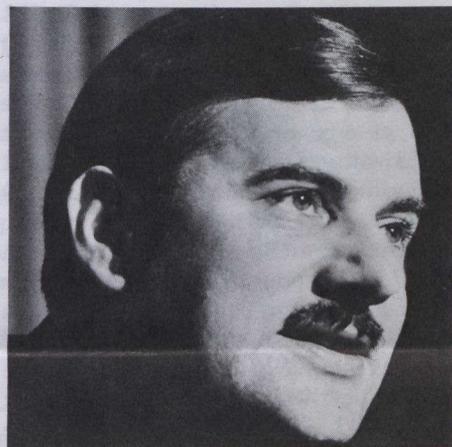
Les deux délégations se sont félicitées de l'établissement du Comité canado-

japonais des hommes d'affaires. En prenant acte que sa prochaine réunion aurait lieu à Toronto au mois de mai 1979, elles ont exprimé l'espoir que le Comité continuerait de fournir un forum pour créer des liens plus étroits entre les hommes d'affaires des deux pays, aboutissant à des développements positifs dans des domaines tels que l'investissement, les entreprises communes et la licence de technologie.

Les deux délégations ont eu un échange de vues utile sur la situation et les politiques des deux pays par des discussions dans les groupes sectoriels sur l'énergie et les ressources minérales, l'industrie manufacturière secondaire et le commerce, les produits forestiers et de l'agriculture.

Décès de Jean-Guy Cardinal

Le vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, est décédé le 16 mars à l'Hôtel-Dieu de Québec des suites d'une brève maladie.



M. Jean-Guy Cardinal

Quatre jours plus tôt il avait été transporté d'urgence à l'hôpital après s'être effondré dans son bureau de l'Assemblée nationale. Des examens concluaient à une infection pulmonaire et rénale.

M. Cardinal était entré en politique le 31 octobre 1967 lorsque le premier ministre d'alors, M. Daniel Johnson, lui offrit le poste de ministre de l'Éducation. Cependant, ce n'est que le 4 décembre 1968 que M. Cardinal était élu dans le comté de Bagot, qu'il représenta jusqu'en 1973.

Lors des élections de 1973, il décida

de ne pas se représenter et il retourna à la pratique du droit. Il resta en dehors de la politique active jusqu'en 1976, année où il adhéra au Parti québécois. La même année il se portait candidat pour ce parti dans le comté de Prévost.

Énergie des vagues

Les vagues de l'Océan, source d'énergie électrique: tel est le sujet d'une étude internationale menée cette année par le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, la république d'Irlande et les États-Unis. A cet effet, un prototype du système a été installé à bord d'un navire mouillant à 3,5 km de la côte dans la mer du Japon. L'énorme "bouée", de 80 m de long sur 12 m de large, appelée le *Kaimei*, utilise l'énergie produite par les vagues pour comprimer de l'air qui fait tourner les turbines reliées à des générateurs. Le *Kaimei* produit actuellement 375 kW, mais on espère atteindre les 1 250 kW.

Les techniciens de l'équipe internationale étudieront la possibilité de recourir à cette méthode pour fournir de l'énergie aux communautés vivant sur les îles de leurs pays respectifs. Du côté canadien, le Laboratoire d'hydraulique du Conseil national de recherches fournira des instruments, fabriqués au Canada, pour mesurer le niveau d'eau à l'intérieur et à l'extérieur du *Kaimei* et évaluera la quantité d'énergie disponible sur les lieux de l'expérience.

Brian Peckford, nouveau premier ministre de Terre-Neuve

M. Brian Peckford, âgé de 36 ans, est devenu le 17 mars le troisième premier ministre de Terre-Neuve en se faisant élire chef du Parti progressiste-conservateur de cette province.

Député de Green Bay depuis 1972 et ministre de l'Énergie, M. Peckford succède à M. Frank Moores qui avait annoncé sa démission le 19 janvier dernier.

En 1949, à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, le premier ministre était M. Joë Smallwood, libéral, qui resta au pouvoir pendant 23 ans.

Les dernières élections provinciales remontant à 1975, on s'attend que le nouveau premier ministre déclenche bientôt de nouvelles élections.

Émission de trois nouveaux timbres

Trois nouveaux timbres ont été émis le 8 mars.

Les deux premiers, d'une valeur de 17¢ chacun, reprennent les dessins qui figurent déjà sur les timbres courants servant actuellement à l'affranchissement du courrier de première classe, soit les édifices du Parlement et le portrait en bas-relief de la reine Elizabeth II. Ces vignettes ne sont différentes des précédentes que par la couleur (elles sont vertes au lieu de pourpres).

Le troisième timbre, d'une valeur de 35¢, correspondant au nouveau tarif de base proposé pour le courrier-avion du régime international, représente le feuillage du pin blanc.

L'aire du pin blanc de l'Est s'étend du sud-ouest du Manitoba jusqu'à Terre-Neuve. Cet arbre atteint souvent une trentaine de mètres de haut et 0,9 m de diamètre, et même plus dans des conditions propices. Le pin blanc de l'Est s'adapte bien à un sol pauvre et sec.



Le Canada récupère une grande collection historique

Les Archives publiques du Canada ont acheté la collection Lande qui regroupe des archives historiques des premiers temps du Canada; ces documents d'archives, achetés pour la somme de \$500 000, font partie de la collection de Lawrence Lande, évaluée il y a quelques années à \$2 millions.

Il a fallu 30 ans à M. Lawrence Lande pour réunir les 445 pièces de la collection, formant un ensemble précieux et unique de manuscrits, de cartes, de peintures et d'estampes qui ont tous une grande valeur historique et qui recouvrent une large tranche de l'évolution politique, culturelle et économique du Canada.

On y trouve, par exemple, la fameuse ordonnance du gouverneur de la Nouvelle-Écosse qui, le 11 août 1755, commandait la déportation des Acadiens, ainsi qu'un

compte rendu officiel de l'opération; l'ordonnance de 1778 de George Washington au général Green lui demandant de préparer l'invasion du Canada; la note de 1687 de Louis XIV au gouverneur de Denonville de la Nouvelle-France réglementant les rapports avec la Compagnie de la baie d'Hudson; une composition originale de Beethoven dédiée à son ami canadien Théodore Molt, professeur de musique à Québec; un laissez-passer officiel de 1769 autorisant les traiteurs de fourrure à se rendre à l'intérieur du continent.

M. Lande a écrit plusieurs ouvrages sur les débuts du Canada.

Les Archives qui sont actuellement en Floride, seront ramenées au Canada grâce à une subvention consentie aux termes de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels.

Ventes de véhicules automobiles

En janvier, les ventes de véhicules automobiles neufs ont totalisé 88 454 unités, soit une hausse de 4,9 p.c. par rapport à janvier 1978. Ce total comprend 54 688 voitures particulières (hausse de 10,2 p.c.) et 25 440 véhicules commerciaux (augmentation de 7,9 p.c.) fabriqués au Canada et aux États-Unis, de même que 7 653 voitures particulières (-27,7 p.c.) et 673 véhicules commerciaux (-19,3 p.c.) fabriqués outre-mer.

La valeur totale des ventes a augmenté de 17,2 p.c. pour atteindre \$675,1 millions. Les voitures particulières fabriquées au Canada et aux États-Unis se sont vendues pour \$376 millions (hausse de 18 p.c.) et les véhicules commerciaux pour \$243,5 millions (augmentation de 22,7 p.c.). Les ventes de voitures particulières fabriquées outre-mer ont baissé de 5,3 p.c. à \$51,2 millions et celles de véhicules commerciaux de 3,4 p.c. à \$4,4 millions. Le total des véhicules commerciaux comprend 231 autocars et autobus d'une valeur de \$7,7 millions.

Désaisonnalisées, les ventes de janvier de voitures particulières fabriquées au Canada et aux États-Unis ont augmenté de 9,8 p.c. par rapport à décembre pour se chiffrer à 67 929 unités alors que celles de voitures particulières fabriquées outre-mer ont haussé de 21,1 p.c. à 12 222 unités. Les ventes de tous les véhicules commerciaux ont baissé de 0,8 p.c.

De McGill au Manitoba

Alexander Morris, né à Perth dans le Haut-Canada, étudia d'abord à l'Université de Glasgow, en Grande-Bretagne, avant de s'inscrire à l'Université McGill de Montréal, en janvier 1849. Au mois de mai suivant, il devenait le premier bachelier ès arts de cette université et obtenait, toujours la même année, sa maîtrise ès arts. L'année suivante, il fut l'un des cinq premiers étudiants à recevoir un baccalauréat en droit civil. En 1862, il recevait également un doctorat en droit civil — en cela aussi il était le premier.

Tout en pratiquant le droit à Montréal, il devint l'un des premiers champions de la Confédération et de l'acquisition des terres de la Compagnie de la baie d'Hudson. En 1855, il publia un essai primé intitulé *Canada and her Resources*.

Il entra au Parlement et, en 1872, il devint le premier juge en chef du Manitoba. Plus tard, la même année, il était nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Durant son mandat il travailla activement pour donner un gouvernement stable à cette jeune province.

En outre, on peut aussi lui décerner le titre de fondateur de l'Université du Manitoba puisque, en sa qualité de lieutenant-gouverneur, il avait amené le gouvernement provincial à créer le collège du Manitoba, qui devait donner naissance à l'Université du même nom.

Plan d'action gouvernemental sur la condition féminine

Le gouvernement fédéral a publié, le mois dernier, un Plan d'action sur la condition féminine intitulé *Femme en voie d'égalité*.

Ce document est une contribution du Canada au Plan d'action mondial. Il est constitué d'une série de propositions de changement dans les domaines du ressort fédéral: l'emploi et le développement économique, le droit familial et le droit pénal, la santé et le mieux-être, les stéréotypes, les femmes dans les organismes bénévoles, les femmes autochtones et immigrantes, le régime fiscal, l'aide et le commerce international, les droits de la personne, la femme dans la Fonction publique et la recherche touchant la femme.

De nombreux domaines importants touchant la femme de près relèvent des provinces et des territoires, notamment l'éducation, la santé et les services sociaux, l'administration de la justice, le droit sur les biens ainsi qu'une bonne partie de la législation du travail et des droits de la personne.

C'est pourquoi "si nous voulons que la femme devienne autonome et jouisse de l'égalité de droit, objectif que nous visons tous, il est indispensable qu'il existe une collaboration étroite entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des territoires, de même qu'avec les organismes non gouvernementaux" peut-on lire dans l'introduction.

Le Plan d'action met en lumière l'importance de l'apport de la femme pour la société sur le plan économique.

De grands pas peuvent être faits, d'ici 1985, en faveur d'une femme en voie d'égalité. Ces changements se feront dans quatre domaines: législation, politiques, recherche et programmes.

Changements législatifs

Le gouvernement a déjà amorcé le processus de modification relatif à plusieurs questions:

- l'article de la Loi sur l'assurance-chômage portant sur les prestations de maternité qui est à présent à l'étude;
- les articles du Code criminel portant sur les délits sexuels;
- les prestations pour la garde d'enfants aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Par ailleurs, le gouvernement commença immédiatement ou continuera, selon



La femme et l'art.

le cas, à étudier les possibilités de modifications législatives dans les domaines suivants:

- la Loi sur le divorce; - la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en ce qui concerne l'apport des conjoints dans les biens du couple; - la Loi sur les allocations aux anciens combattants; - la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils; - la Loi sur la pension du service public, en particulier en ce qui concerne le travail à temps partiel.

Nouvelles politiques

Le gouvernement a accepté:

- d'augmenter la formation professionnelle offerte aux femmes dans des occupations non traditionnelles;
- de formuler des directives en vue d'éliminer le stéréotypage du rôle en fonction du sexe dans les publications gouvernementales et dans les media;
- d'envisager des moyens en vue de mettre fin au harcèlement d'ordre sexuel au travail;
- d'examiner le rôle joué par la femme dans le développement économique;
- d'améliorer l'accessibilité aux programmes de formation linguistique et d'orientation pour les femmes immigrantes;
- de réévaluer l'aide gouvernementale à l'intention des organismes bénévoles;
- d'exiger la responsabilité des cadres en

matière d'égalité des chances dans la fonction publique.

Recherche

Le gouvernement reconnaît l'insuffisance de données accessibles qui permettraient une action adéquate. Il a donc commandé des recherches autour de questions primordiales:

- en 1979, le gouvernement demandera à un organisme indépendant, tel que le Conseil économique du Canada, d'entreprendre une étude sur la place de la femme dans l'économie canadienne;
- le gouvernement constituera un groupe de travail chargé d'examiner les programmes de sécurité sociale et leur incidence sur la situation économique des femmes âgées; ce groupe serait constitué de représentants de Santé, Bien-être Canada, du ministère des Finances et d'autres agences ou ministères pertinents;
- de concert avec les provinces, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministre du Solliciteur général et de Santé, Bien-être Canada entreprendra une importante étude sur la violence dont les femmes sont victimes.

Programmes

Le gouvernement fédéral:

- intensifiera l'aide qu'il offre au chapitre des programmes destinés à promouvoir l'hygiène dans les domaines d'intérêt vital pour les femmes, notamment la fiabilité des contraceptifs, les risques professionnels, les dangers pour la santé, l'alcoolisme et la narcomanie, la nutrition ainsi que le rôle parental de l'homme et de la femme;
- examinera la possibilité de mettre sur pied un centre national d'information sur l'aide juridique, la recherche et les services aux victimes de violence ou de viol;
- améliorera les systèmes de données afin de faciliter le recouvrement des versements de pension alimentaire et des frais de garde d'enfants;
- tentera d'inciter les syndicats, au moyen de subventions déjà existantes, à mettre sur pied des programmes éducatifs destinés aux femmes;
- révisera les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu qui intéressent les femmes.

Enfin, notons que les femmes connaissant actuellement de sérieux problèmes à l'intérieur du marché du travail, cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'une conférence économique des premiers ministres d'ici la fin de 1979.

En cette Année internationale de l'enfant, pensons à sa sécurité

Le Conseil canadien de la sécurité demande de participer à l'Année internationale de l'enfant en donnant à ces derniers une "meilleure chance pour une vie de sécurité et de bonheur". L'éducation et le bon exemple sauveront la vie de nombreux enfants et éviteront accidents et blessures.

Voici une liste de documents publiés par le Conseil à l'intention des parents et des enseignants. On peut se les procurer en écrivant à l'adresse suivante: Conseil canadien de la sécurité, 1765, bd St-Laurent, Ottawa, Canada K1G 3V4.

ELMER va à l'école

MANUEL DE SÉCURITÉ EN AUTOBUS SCOLAIRE MATERNELLE — TROISIÈME ANNÉE

- Une façon nouvelle d'aborder la sécurité en autobus dans les écoles primaires.
- Plusieurs pages d'exercices pour les élèves.
- Adopte une approche interdisciplinaire pour l'enseignement de la sécurité en autobus scolaire.
- Recommande le sujet pour lequel chaque objectif de sécurité peut être employé.
- Douze objectifs principaux de sécurité et 30 activités pratiques constituent la base qui servira à faire comprendre aux élèves la sécurité en autobus scolaire.
- Le Manuel est présenté en six modules indépendants, pour lui donner une parfaite flexibilité.

- Liste du vocabulaire
- Le trajet vers l'arrêt de l'autobus, aller et retour
- En attendant l'autobus
- Comment prendre l'autobus; le trajet
- La descente de l'autobus dans des conditions normales
- La descente de l'autobus dans les cas d'urgence.

PRIX UNITAIRE: \$5.75

ELMER, L'ÉLÉPHANT PRUDENT "Boucle sa ceinture"

Guide de l'enseignant (e)

Cours de formation: ensemble de
retenue pour passagers
MATERNELLE — 3e ANNÉE

- une nouvelle approche axée sur la recherche pour enseigner l'usage des ceintures de sécurité aux jeunes passagers.
- contient plus de 25 fiches de travail reproductibles.
- adopte l'approche interdisciplinaire dans l'enseignement de la sécurité.
- 15 principaux objectifs et activités constituent la base nécessaire à la compréhension de l'enseignement de la sécurité aux jeunes passagers.
- présenté en trois modules séparés pour assurer une flexibilité totale.
- la prévention des accidents par la méthode de "résoudre un problème"
- formation sécuritaire des passagers
- formation sécuritaire relative aux ensembles de retenue.

PRIX: \$11.50

LA REVUE FAMILLE AVERTIE

Revue trimestrielle traitant de sécurité à l'intention de toute la famille. Elle est agréable à lire et peut servir de document de référence et de guide pour la prévention des accidents. Les articles couvrent presque tous les sujets de sécurité concernant la famille. 30 pages (approximativement).

PRIX:

Abonnements (4 numéros; printemps, été, automne et hiver) 1-9, \$3.75; 10-24, \$3.30; 25-49, \$2.70; 50-99, \$2.40; 100-499, \$2.10; 500-999, \$1.80; 1000-4999, \$1.40; 5000 et plus, \$1.23. Les prix pour des quantités supérieures seront fournis sur demande.

Les abonnements pour plus d'une adresse ou destinataire ne peuvent être combinés pour un prix réduit.

COURS DE FORMATION DE GARDE-ENFANTS

Le but de ce programme est d'éviter les accidents auxquels pourraient être exposés les enfants confiés aux garde-enfants, d'inculquer à ces derniers des notions qui leur seront utiles dans leurs vies d'adultes et d'améliorer les soins portés aux enfants. Le programme s'adresse aux jeunes de douze ans et plus.

CONTENU DU DOSSIER DE COURS (Pour 20 élèves)

- Un Manuel d'organisation de 8 pages.
- Huit plans de leçons destinés aux responsables de cours. Les sujets sont les suivants: Soins aux enfants, Sécurité de l'enfant, Comportement et conduite, Droits et devoirs, Jeux, Sécurité dans les jeux, Soins spéciaux, Santé.
- Vingt aide-mémoires pour les élèves.
- Vingt cartes d'inscription.
- Une liste des présences et des cours.
- Vingt formulaires de rapport pour les parents employeurs.
- Vingt questionnaires pour l'examen final, avec une fiche de réponses.
- Vingt cartes de graduation.

PRIX DU DOSSIER: \$10.00

DES DOSSIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR 10 ÉLÈVES SONT DISPONIBLES
AU PRIX DE \$4.25 ch.

La chronique des arts

Arts, culture et Loto Canada

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a annoncé dernièrement qu'à partir de 1980 au moins 30 p.c. des revenus nets annuels de Loto Canada seraient utilisés pour financer des activités artistiques et culturelles si l'on adoptait une loi déposée le 16 février à la Chambre des communes.

"Je suis ravi que le gouvernement ait accepté d'injecter ces fonds, qui pourraient s'élever à \$25 millions en 1980-1981, dans la vie culturelle du pays", a déclaré M. Roberts.

Le projet de loi présenté par le ministre de la Santé et du Sport amateur, Mme Iona Campagnolo, prévoit que 30 p.c. des revenus nets de la loterie seront utilisés pour améliorer la santé des Canadiens et encourager le sport amateur. Une proportion équivalente sera affectée aux activités et aux services d'ordre artistique ou culturel, tandis que le reste permettra de venir en aide à la recherche dans ces domaines, et servira à d'autres bonnes causes.

Au cours des prochains mois, M. Roberts consultera des représentants du monde des arts et de la culture sur la façon dont on pourrait octroyer les fonds.

Les principes généraux du programme d'aide et les critères de sélection des projets à financer seront arrêtés à une date ultérieure.

Hommage à Paul Klee

A l'occasion du centenaire de la naissance de Paul Klee (1879-1940), la Galerie nationale du Canada a organisé à Ottawa, du 2 mars au 15 avril, une grande exposition réunissant 77 oeuvres de cet artiste qui se situe entre l'abstrait et le figuratif.

M. David Burnett, professeur associé au département de l'histoire de l'art de l'Université Carleton d'Ottawa, a préparé un catalogue bilingue illustré en couleurs. Un *Journal* n. 32, illustré et bilingue, rédigé par Mme Constance Naubert-Riser, professeur adjoint au département d'arts visuels de l'Université d'Ottawa, accompagne l'exposition. Mme Naubert-Riser est également l'auteur de *La Création chez Paul Klee*, Éd. de l'Université d'Ottawa/Klincksieck, Paris, 1978.

L'exposition se rendra par la suite au Musée des beaux-arts de l'Ontario à Toronto.

Le théâtre du Rideau Vert fête son trentième anniversaire

"Permettez-moi de louer la fidélité du Rideau Vert aux préoccupations des gens de chez nous et le courage dont il a fait preuve quand il s'est agi de faire connaître de nouveaux auteurs. Peu de compagnies peuvent se vanter de faire valoir la culture francophone du Canada depuis si longtemps et avec autant de brio, tant au pays qu'à l'étranger", soulignait le premier ministre, M. Trudeau, dans un message à l'occasion du trentième anniversaire du théâtre du Rideau Vert.

L'ouverture du Théâtre remonte au 17 février 1949 alors que se levait, pour la première fois, ce rideau dont la couleur témoignait déjà d'une promesse de renouvellement et de jeunesse. Il s'agissait d'une comédie de Lilian Hellman, *Les Innocentes*.

Quelques semaines auparavant, Mmes Yvette Brind'Amour et Mercedes Palomino avaient fondé le théâtre du Rideau Vert. Depuis lors, le Théâtre s'est enrichi d'un répertoire de plus de 200 spectacles.

Afin de plaire à un public fidèle mais toujours plus exigeant, le Théâtre eut bientôt une triple vocation: d'abord, offrir des chefs-d'oeuvre du théâtre classique, ensuite offrir un répertoire riche et varié du théâtre contemporain international, enfin découvrir et faire découvrir des auteurs canadiens. Rappelons, parmi tant de créations, *Sonnez les matines*, de Felix Leclerc, *Une maison...un jour*, de Françoise Loranger, *L'Exécution* de Marie-



Marc Labrèche et Yvette Brind'Amour dans *Harold* et Maude de Colin Higgins.



Linda Watts

Yvette Brind'Amour

Claire Blais, *Le Coup de l'étrier* et *Avant de t'en aller*, de Marcel Dubé, *Les Belles-soeurs*, de Michel Tremblay et *La Sagouine* d'Antonine Maillet.

Lors de son vingtième anniversaire le Rideau Vert décida d'ajouter à sa production déjà importante, un théâtre permanent pour la jeunesse; le jeune public peut ainsi, tous les dimanches après-midi, assister à un spectacle de marionnettes et à une pièce de théâtre.

Le fait que le Rideau Vert soit fixé à Montréal ne l'a pas empêché de rayonner dans la province, le pays tout entier et même à l'étranger (en France, en Italie, en Russie). En 1976, le Rideau Vert a effectué une tournée européenne pour présenter *La Sagouine*, grâce à l'aide du ministère des Affaires extérieures. Enfin en 1978, le Théâtre était invité à participer au festival d'Avignon dans le cadre duquel l'on présenta une trilogie d'oeuvres dramatiques d'Antonine Maillet: *La Sagouine*, *Gabi*, *Évangéline deusse*.

Parallèlement à ses voyages à l'étranger, le Théâtre a invité des artistes étrangers de grand renom à venir se présenter au public montréalais; citons en particulier Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud.

Tout comme M. Pierre Tisseyre, président du théâtre du Rideau Vert, souhaitons "au Rideau vert de longues années de succès pour le plus grand bien de ce public amateur de théâtre que [Mercedes Palomino et Yvette Brind'Amour] servent... sans défaillance depuis 30 ans".

Nouvelles brèves

L'ancien premier ministre du Canada et député conservateur de Prince-Albert (Saskatchewan), M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il pensait faire un voyage au pôle Nord après les prochaines élections fédérales. M. Diefenbaker est âgé de 83 ans.

Le Conseil des arts du Canada a publié récemment une nouvelle version de sa brochure *Aide aux artistes* dans laquelle sont décrites les bourses du Conseil pour toutes les formes d'art.

L'équipe du Manitoba a remporté dernièrement à Ottawa le championnat canadien de curling.

Le colloque annuel du Conseil canadien de la musique se tiendra cette année à Québec, du 24 au 27 mai, sur le thème l'Enfant et la musique.

Deux bateaux de guerre français, le croiseur porte-hélicoptères *Jeanne D'Arc* et l'escorteur d'escadre *Forbin* ont fait escale à Vancouver au début du mois de mars.

Depuis le 1er mars, les Archives publiques tiennent à la disposition du public, à titre documentaire, les données contenues dans le tableau 1 (noms des personnes vivantes) du recensement de 1881. Dans le cadre du programme de diffusion des Archives publiques du Canada, des copies microfilmées des données relatives à chaque province seront également distribuées aux différentes archives provinciales.

Le président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie a annoncé l'octroi de 165 subventions thématiques s'élevant à \$4,8 millions. Ces subventions ont pour objet d'aider la recherche universitaire dans trois domaines d'intérêt national: l'énergie, les océans et la toxicologie de l'environnement.

Le solliciteur général a annoncé récemment la création d'un Comité consultatif national des armes à feu chargé de con-

seiller le gouvernement sur le programme de contrôle des armes à feu que votait le Parlement en 1977.

Le 713e Régiment des communications (Milice), premier régiment des communications (Milice) francophone, a été créé l'automne dernier lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Québec. Placé sous le commandement du lieutenant-colonel Cliche, ce nouveau régiment compte plus de 150 membres ce qui en fait le régiment des communications (Milice) le plus important du Canada. L'élément féminin constitue plus de 40 p.c. des effectifs, composés principalement d'étudiants et d'étudiantes dont l'âge varie entre 18 et 25 ans.

Un employé au service de l'oratoire Saint-Joseph depuis 50 ans, M. Yves Schoeb, a eu l'honneur récemment de hisser le drapeau du 75e anniversaire de l'Oratoire. Plusieurs grandes fêtes marqueront jusqu'en mars 1980 la fondation, par le frère André, de ce célèbre pèlerinage.

La Commission de réforme du droit vient de publier, sous le titre *Le Chèque*

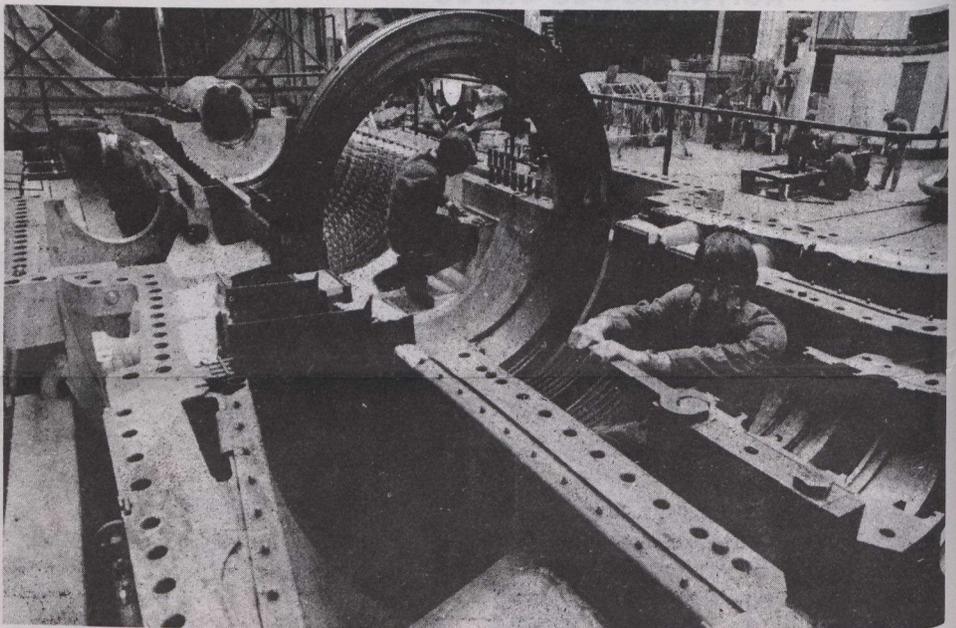
un peu plus moderne, un rapport et des propositions résultant de ses recherches sur les aspects de la Loi des lettres de change relatifs aux chèques et aux droits des institutions de dépôt quant au recouvrement des chèques.

Le ministre des Approvisionnements et Services a annoncé la conclusion d'un contrat de \$1,8 million avec Manac Inc. de Saint-George de Beauce (Québec). Ce contrat comprend la conception, l'élaboration et la construction de 592 remorques militaires de 750 kg pour le compte du ministère de la Défense nationale.

L'Alliance française de Vancouver (Colombie-Britannique) célèbre cette année son soixante-quinzième anniversaire. L'Alliance a connu ces dernières années une progression remarquable: elle reçoit plus de 300 étudiants chaque mois, dont 200 à son siège au 6161 rue Cambie. (*Le Soleil de Colombie*).

Dix grands maîtres, dont le champion mondial Anatoly Karpov, participeront du 8 avril au 8 mai au premier tournoi international d'échecs de Montréal.

La plus grosse turbine à gaz du monde?



Le carter du compresseur d'une turbine au gaz Frame G9111 qui, selon son constructeur, serait la plus grosse turbine à gaz du monde, est vu ici en cours de construction à l'usine de la société John Brown Ltd., de Clydebank (Écosse). La turbine Frame 9, qui pèse 276 t, fournit une charge minimale de 87 400 kW et une charge maximale de 96 900 kW avec du pétrole brut et respectivement 85 200 kW et 94 400 kW avec de l'huile distillée ou lourde. Onze turbines de ce genre ont déjà été commandées pour l'exportation. Des générateurs à turbine à gaz John Brown sont installés dans plus de 20 pays. La société s'occupe de projets comportant des turbines à gaz destinées au monde entier, depuis le stade de l'étude jusqu'à la mise en service; elle a déjà reçu quatre fois le Prix de la Reine à l'industrie. (*Le Droit*, 21 mars 1979).

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.